

Le budget prévisionnel 2009

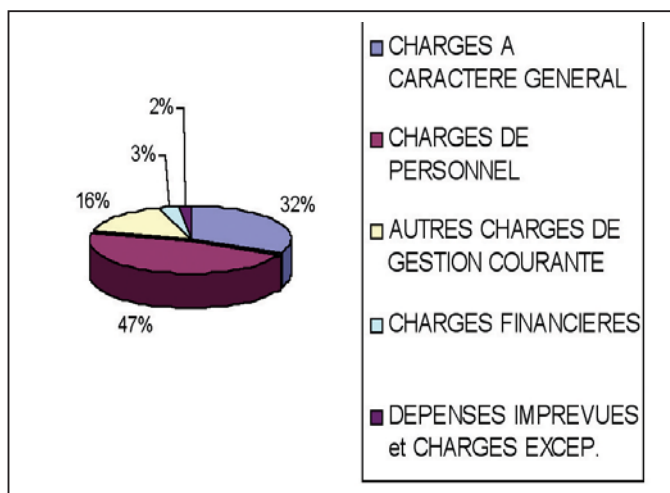
Lors de sa séance du 26 mars, le conseil municipal a étudié puis adopté la proposition de BP faite par le député-maire : Sans revenir sur tous les chiffres, il nous a semblé utile d'expliquer les grands axes de ce budget prévisionnel.

Sont présentés successivement dans cet article :

- la composition des dépenses réelles de fonctionnement
- la composition des recettes réelles de fonctionnement
- la répartition fonctionnelle des dépenses de fonctionnement
- les bases des quatre taxes locales
- les taux des quatre taxes locales
- les produits des quatre taxes locales
- la dette communale au 1^{er} janvier 2009
- la section investissement.

A/ composition des dépenses réelles de fonctionnement (adoptées à l'unanimité)

	BUDGET 2008	B.P. 2009	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 847 009	2 893 718	1,64%
CHARGES DE PERSONNEL	4 325 470	4 231 124	-2,18%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 892 986	1 497 713	-20,88%
CHARGES FINANCIERES	341 000	286 321	-16,03%
DEPENSES IMPREVUES et CHARGES EXCEP.	158 563	182 670	15,20%
TOTAL	9 565 028	9 091 546	-4,95%



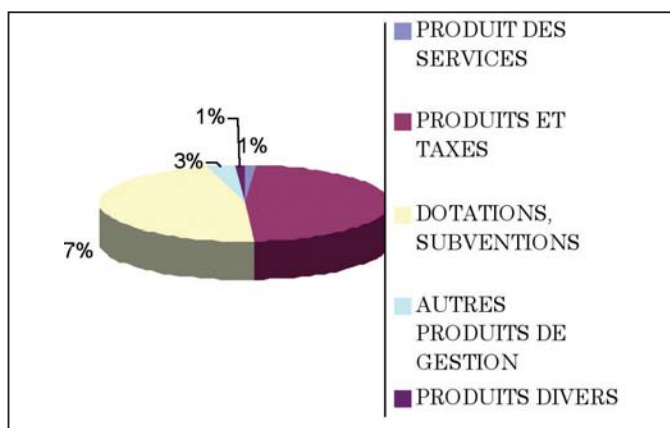
les dépenses de fonctionnement baissent d'environ 5% et parmi celle ci, les charges de personnel diminuent de 2,18 %. Ces économies résultent d'une réorganisation de divers services.

La crise économique aura des conséquences locales, la subvention versée au CCAS a donc été majorée de 9,81% et représente 496 080 euros.

Enfin la masse globale des subventions versées aux associations reste la même que celle de 2008. Ce qui signifie qu'il est demandé aux associations locales de faire un effort sur leur fonctionnement comme le fait la commune.

B/ composition des recettes réelles de fonctionnement (adoptées à l'unanimité)

	BUDGET 2008	B.P. 2009	
PRODUIT DES SERVICES	172 065	132 865	-22,78%
PRODUITS ET TAXES	4 207 053	4 331 277	2,95%
DOTATIONS, SUBVENTIONS	5 022 277	4 293 562	-14,51%
AUTRES PRODUITS DE GESTION	323 030	283 920	-12,11%
PRODUITS DIVERS	122 100	108 300	-11,30%
TOTAL	9 846 525	9 149 924	-7,07%

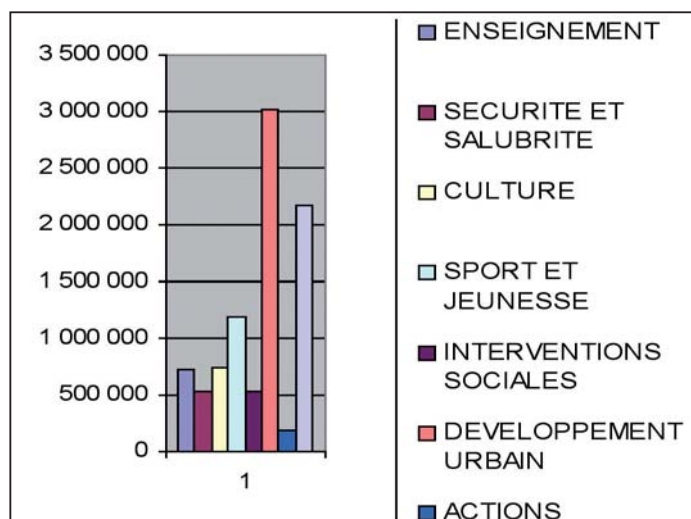


Les recettes réelles baissent de 7,07%. Cela s'explique par la baisse des dotations et des subventions de l'Etat à hauteur de 14,51%

La diminution de l'ensemble de ces dotations est de l'ordre de 420 000 euros et est principalement dû à une baisse de la population, des compensations fiscales qui diminuent avec les années et par la fin du versement du fonds départemental de la taxe professionnelle dû au grand chantier de Chooz

C/ répartition fonctionnelle des dépenses de fonctionnement

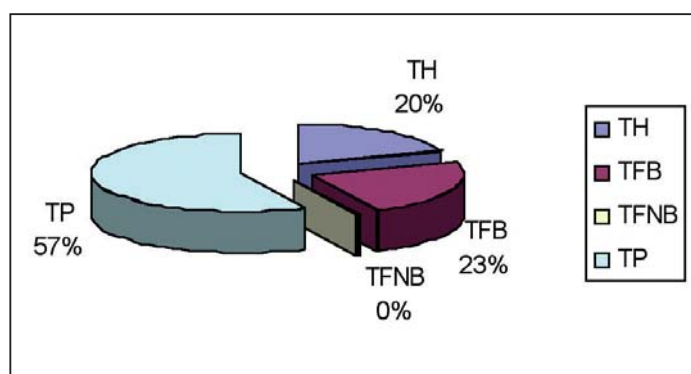
ENSEIGNEMENT	726 870	8,00%
SECURITE ET SALUBRITE	537 525	5,91%
CULTURE	740 756	8,15%
SPORT ET JEUNESSE	1 184 401	13,03%
INTERVENTIONS SOCIALES	528 401	5,81%
DEVELOPPEMENT URBAIN	3 022 522	33,25%
ACTIONS ECONOMIQUES - LOGEMENT	182 025	2,00%
SERVICES GENERAUX	2 169 049	23,86%
TOTAL	9 091 549	



Ce tableau présente précisément les dépenses de fonctionnement selon leur nature.

D/ les bases des taxes locales

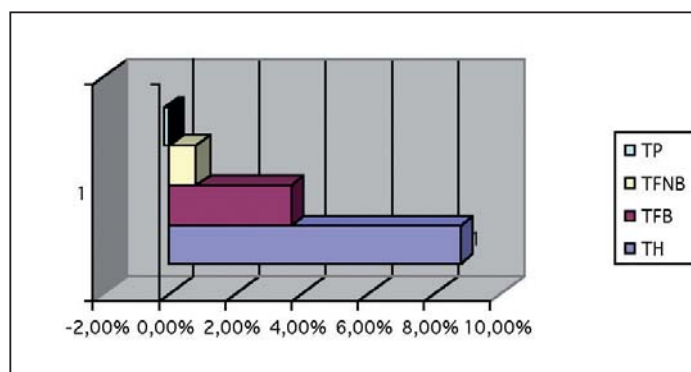
	Montant	en % du total	evolution 08/09
TH	4 800 000	20,03%	8,76%
TFB	5 483 000	22,88%	3,69%
TFNB	19 800	0,08%	0,81%
TP	13 662 000	57,01%	-0,14%
TOTAL	23 964 800		



Le projet de loi de finances fixe pour 2009 une revalorisation forfaitaire de 2,5% pour les propriétés bâties et 1,5% pour les propriétés non bâties.

On constate à travers ce tableau :

- une augmentation des bases des taxes d'habitation (TH) et des taxes foncières bâties (TFB)
- par contre une stagnation, voire une légère diminution des bases de la taxe professionnelle (TP)



E/ les taux des taxes locales

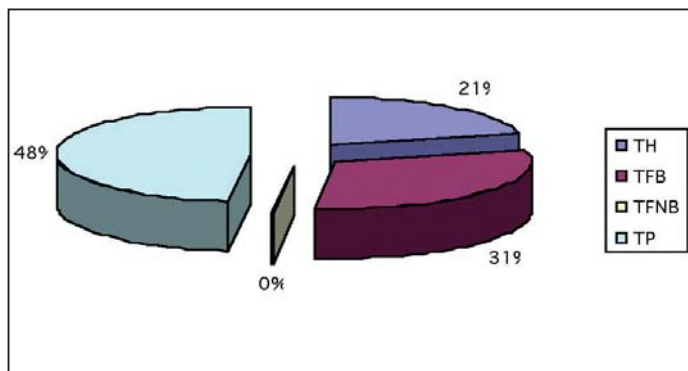
	2008	2009	EVOLUTION
TH	17,86	17,86	1,000
TFB	22,78	22,78	1,000
TFNB	65,93	65,93	1,000
TP	14,30	14,30	1,000

Le conseil municipal a décidé de maintenir pour 2009 le même taux des taxes locales que ceux votés en 2008.

C'est à dire qu'il n'y aura pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux en 2009.

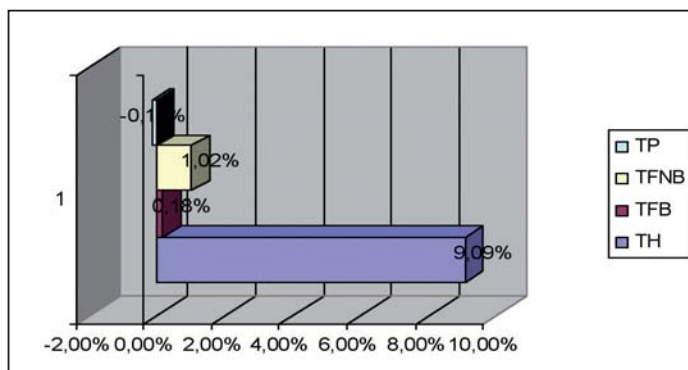
F/ les produits des taxes locales

	Montant	en % du total	evolution 08/09
TH	857 280	21,05%	9,09%
TFB	1 249 027	30,67%	0,18%
TFNB	13 054	0,32%	1,02%
TP	1 953 666	47,97%	-0,14%
TOTAL	23 964 800		1,77%



Ce tableau montre que la moitié des ressources fiscales de la commune (47,97%) provient de la TP.

Si comme l'a annoncé Monsieur le Président de la République, tout ou partie du versement de la TP est supprimée dès l'an prochain, chacun peut se rendre compte du manque de ressources que cela entraînera pour la commune.

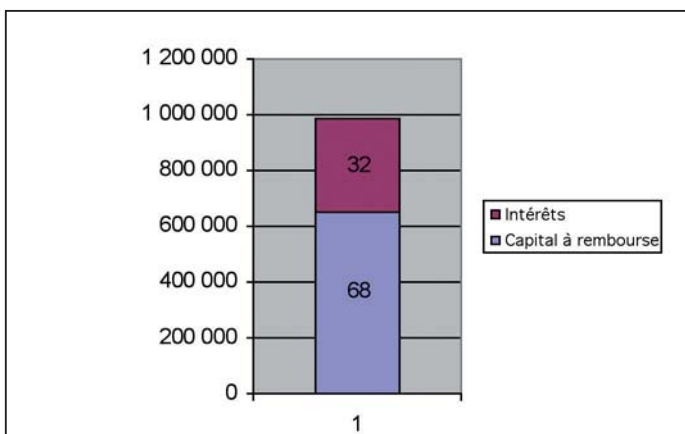


G/ la dette communale au 1er janvier 2009.

STOCK DE LA DETTE		2008	2009	
	Dettes	7 905 237	7 598 203	-4,04%
ANNUITE				
COMPOSITION ET EVOLUTION		2008	2009	
	Capital à rembourser	643 539	641 346	
	Intérêts	339 673	299 466	
	ANNUITE	983 212	940 812	-4,31%

Le stock de la dette baisse de 4,04% .

L'annuité de la dette baisse également de 4,31%



H/ la section INVESTISSEMENT

1. les dépenses (vote contre de l'opposition)

Le budget comporte 2 713 014 euros de dépenses nouvelles

• 90 000 euros pour les études

- Etudes thermiques pour la piscine
- Etude pour la réorganisation des locaux du collège Briand
- Etude pour la construction de la médiathèque - crèche

• 283 026 euros pour les acquisitions

Outre les habituelles acquisitions pour les services techniques, il est à noter l'acquisition :

- D'un camion de 3,5T :.....40 000€
- D'une fourgonnette11 800€
- D'un panneau électronique.....30 000€
- D'une saleuse à bande26 750€
- De matériel scolaire17 700€
- D'un minibus7 100€
- De 2 tondeuses débroussailleuses16 500€

• 1 184 100 € pour les travaux réalisés par les entreprises

- 416 000 euros pour des travaux de voirie et éclairage public (réfection des rues Albert Camus, Paul Minck, des Prés, aménagement du parking place de la République, suite du plan lumière avec la réfection de l'éclairage sur le pont de Fumay et place de la République).
- 450 000 euros pour les travaux de réorganisation de l'école élémentaire de la Bouverie (le but étant de regrouper dans les mêmes locaux l'école élémentaire avec les écoles maternelles de la Bouverie et de Sarnizon)
- 126 300 euros pour la réfection de la toiture de la salle des sports
- 112 000 euros pour la finition de la voirie des deux lotissements Les Broutays.

• 461 449 euros pour les travaux en régie (réalisé par le personnel communal)

- Aménagement de la halte fluviale.....52 462€
- Réfection installation électrique à l'église 21 720€
- Rénovation de l'éclairage public15 936€
- Aménagement des ateliers communaux ..51 200€
- Aménagement salle des sports.....13 260€
- Travaux dans les logement34 288€
- Travaux de voirie dont Place Mirabeau...190 316€
- Divers82 267€

• 651 000 euros pour le remboursement des emprunts part en capital)

• 43 339 euros pour des subventions d'équipement versées

2. les recettes (adoptées à l'unanimité)

- les subventions ponctuelles.....200 678€
- nouvel emprunt.....645 028€
- FCTVA et TLE145 860€
- Produit de cession125 000€
- Autofinancement1 586 115€
- Divers.....9 333€

